Mars 2014
N°77

FONDATION BENEVOLAT

EDITO Le Saviez-vous???

Il y a 20 Ans, en 1994 Création de l'association préfiguratrice dénommée « Association pour la Création de la Fondation du Bénévolat » dont le travail aboutit à un projet de statuts destiné à reconnaître, encourager et protéger, par tous les moyens possibles, les bénévoles dans le cadre de leurs activités avec comme ultime objectif la prise en charge de cette mission par les Pouvoirs Publics.

La dotation initiale est assurée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, EDF, et Renault Sport qui deviennent membres à vie. La ville de Paris adhère en versant la cotisation annuelle.

En qualité de membres de droit, le Ministre de la Culture, l'Association des Maires de France et le Ministre de l'Intérieur. La Croix Rouge Française et le Comité Olympique et Sportif Français sont membres cooptés.

Devenue Fondation, cette dernière est intimement liée au monde associatif, pour **reconnaître, protéger et encourager les bénévoles.**

Line Pierné

Chiffre du mois

20 900 000 Bénévoles

C'est le nombre de bénévoles totaux en France selon « bénévolat en France en 2013 » et le Figaro.fr soit une augmentation de 14 % en trois ans sachant que le paysage français compte 1,3 millions d'associations françaises.

Agenda

Visite des délégations de la Fondation

La prochaine étape sera la Midi Pyrénées 13 Mars 2014 et la région Nord... le 26 mars 2014

LA VIE DE LA FONDATION ET DES AMIS

Le billet de Claude

Le bénévolat au service de l'entreprise...

Le travail et l'emploi sont au coeur des préoccupations quotidiennes des Français d'autant plus que le contexte économique actuel demeure lourd d'interrogations. Quelles contributions me direz vous les bénévoles peuvent apporter pour aider et accompagner de jeunes ou nouveaux entrepreneurs afin que les projets de création d'entreprises se réalisent et se pérennisent dans un univers concurrentiel.

L'association AJICRE* (Aide aux Jeunes Indépendants et Conseils aux Responsables d'Entreprises) fournit depuis 2003 en Alsace un soutien mais aussi un suivi technique et humain à ses adhérents, et ce tout au long de la vie de la jeune entreprise.

Une trentaine de bénévoles, majoritairement chefs d'entreprises dans différents domaines, interviennent pour accompagner l'activité: Ils fournissent conseils, aide dans des démarches , soutien aux projets de création. Pour ce travail, ils peuvent aussi solliciter un réseau de 70 sympathisants qui bénévolement vont partager leur savoir-faire et leur professionnalisme.

L'AJICRE dispose également d'un fonds documentaire et multimédia répertoriant des partenaires utiles à l'entrepreneur et propose un programme de rencontres mensuelles pour informer sur la vie et la gestion d'une entreprise; des services indispensables complétés par des rendez-vous personnalisés.

Une belle chaîne de solidarité et d'entraide dont le président Christian SAINT-SEVER peut légitimement être fier et qui affiche au terme de dix années de fonctionnement la création de plus de 100 entreprises dont le taux de réussite au terme de cinq années d'activité(échéance cruciale) est de 70% environ.

Le souhait aujourd'hui de l'association, par ailleurs bénéficiaire de l'assurance gratuite de la Fondation, est de créer de façon plus formelle une véritable passerelle afin de rapprocher le monde des associations avec celui des entreprises.

L'articulation bénévolat et institutions mérite d'être creusée tout comme la mise en relation des bénévoles et associations avec les créateurs d'entreprises et les entreprises ; AJICRE souhaite que la Fondation du Bénévolat l'aide dans sa réflexion, notamment dans le domaine de l'information et de la formation.

Le président se dit favorable à des partages d'expériences et l'invitation est lancée à des associations membres de la Fondation qui oeuvreraient dans cet univers.

Le bénévolat de compétences destiné aux associations ne pourrait-il pas aussi se développer au profit des créateurs d'entreprises ou des auto-entrepreneurs.

La société nous invite à toujours plus de solidarité et, comme le fait avec talent et succès l'association AJICRE, à encourager les initiatives et les chances de réussite de nos jeunes entrepreneurs.

Claude MARCHAL

* courriel: ajicre.contact@laposte.net

Les visites dans les délégations

Le 5 février dernier, Line Pierné, Présidente et Michel Collin, Délégué à la commission informatique se sont rendus à Lyon pour rencontrer les délégués de la Fondation réunis par Roland Minodier, notre Délégué régional. L'ordre du jour a été le suivant :

- Présentation de l'ensemble des délégués.
- Rappel des missions de la Fondation
- Mode de fonctionnement des délégations
- clé USB
- Projet Intranet
- compte des délégations
- Projets de la Fondation 2014...

La région Rhône Alpes est un exemple car elle compte de nombreux délégués dynamiques et impliqués.

ACTUALITÉ

Région Nord-Pas-de-Calais

Lancement du 4ème Appel à projets du Programme Chercheurs-Citoyens

Agriculture, économie sociale et solidaire, environnement, éducation,... les projets de recherche qui seront élaborés en partenariat entre une association et un laboratoire auront un objectif simple : répondre à une problématique sociétale, identifiée par une association par exemple, et bénéficient à tous en tant que bien commun.

Conditions d'éligibilité : les projets associeront au moins un laboratoire de recherche localisé en Nord-Pas de Calais et une association, avec une approche pluridisciplinaire du projet de recherche

Montant du soutien de la Région : les projets retenus pourront bénéficier d'un financement maximum de 50 000 euros par an sur une période de 1 à 3 ans.

***

Nouvelles approches sur la pauvreté et l'exclusion dans le Nord-Pas de Calais [NAPE]

Regards croisés Associations-personnes accompagnées-universitaires

Le « projet citoyen » NAPE réunit des universitaires, des acteurs de terrain, représentants d'associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et des personnes qu'elles accompagnent pour mieux comprendre le processus de l'exclusion dans la région du Nord-Pas-de-Calais. Il cherche à **mettre en mots** des situations dont la banalisation et la stigmatisation font le jeu des populismes, et à **réfléchir ensemble aux solutions possibles**. Une demande de financement a été déposée auprès de la Région du Nord Pas de Calais mais nous cherchons des financements complémentaires pour impliquer d'avantages d'étudiants et pour renforcer cette initiative.

Béatrice Touchelay, professeure d'histoire contemporaine, université de Lille3- UMR 8529 IRHiS

CONTACT: beatrice.touchelay@free.fr

LES PALMES

Délégation Ile de France

Remise des palmes à Rueil Malmaison (article paru dans le magazine Rueil Infos)

Délégation Essonne - Délégué Edouard Armirail

Remises des Palmes du Bénévolat le Dimanche 9 Février 2014 à la salle des fêtes de Savigny-sur-Orge à l'occasion de l'Assemblée générale de l'AASPP 91(Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Paris Essonne). Ont été décernées **les Palmes d'argent à Nicole MAURIZOT** Cadre de direction, puis chef d'entreprise depuis 50 ans, *Nicole MAURIZOT* a mené plusieurs vies, toutes tournées vers le service désintéressé à autrui. Tout d'!abord sur le plan sportif, depuis 1980 elle s'investit dans le domaine du motonautisme à des postes de responsabilité. Trésorière du club, secrétaire chronométreur fédéral et participe a de nombreuses compétitions au niveau régional et national. Depuis 1997, elle est Secrétaire générale de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports.. Comité Essonne (médaille de bronze depuis 2007)... depuis 2010, Déléguée Essonne de la Fondation du Bénévolat et les **Palmes de bronze à Hervé LE BRUN**. Responsable d'agence Intérim sur la région depuis des années, ancien parachutiste, il est une pièce maitresse dans le domaine des Anciens Combattants de Morangis où il anime avec dynamisme le comité de Devoir de Mémoire et toutes les cérémonies qui s'y rattachent. Sa spécialité, outre toutes ses activités sportives, éducatives et culturelles se situent à un niveau très important et d'actualité en ce moment : il s'agit de la recherche d'emplois au profit des militaires démobilisés dans le cadre de la Réserve citoyenne dont il est commandant de réserve de Défense Mobilité de Montlhéry. Toutes ces activités bénévoles qu'il mène au service de ses concitoyens sur l'Essonne avec la plus extrême constance et le plus grand désintéressement en font un soldat de la vie animé des plus hautes valeurs humanistes.

Délégation Yvelines

Remise des Palmes du Bénévolat à Versailles en présence du Député Maire de Versailles, de la Présidente du Comité Régional Olympique de l'Ile de France, le Secrétaire Général de l' AFSVFP (fair play), le Maire de Triel et le Maire adjoint aux sports du Chesnay et notre délégué départemental, Monsieur Jean Claude Séguier.

Délégation Alsace

Le lundi 11 Novembre à Labaroche (Haut-Rhin), remise des Palmes du Bénévolat à 4 personnes en présence du Maire de la localité, Bernard ANDRES, et de plus de deux cents personnes dans la salle des associations. Le délégué régional Alsace Claude MARCHAL, a distingué avec les palmes de bronze trois créateurs du Musée local des Métiers du Bois et qui, au terme de 24 années de bénévolat, sont toujours actifs: Mrs Gabriel LOCICERO, Raymond VOINSON et Pierre DEMANGE.

Il a également remis les palmes d'Or de la Fondation à M. Philippe WITTIG, commandeur des palmes académiques, pour ses 45 années de bénévolat dans plusieurs associations départementales et nationales dont l'Académie du Dévouement National.

Délégation Champagne Ardennes

Le 5 février dernier, notre nouveau délégué régional de Champagne Ardenne a été reçu comme chef d'escadron de la réserve citoyenne par le général Bruno Jockers, commandant le groupement régional de gendarmerie de Champagne Ardenne. Une nouvelle mission pour notre délégué afin de resserrer le lien entre l'armée et la nation dans le cadre d'un engagement bénévole.

IMPORTANT

Date Limite du dépôt des dossiers de candidature pour les Palmes du Bénévolat 2014

Le 31 MARS 2014

Nous vous rappelons que pour pouvoir postuler aux Palmes du Bénévolat qu'il vous suffit de remplir le document « demande d'attribution » figurant sur notre site internet au www.fondation-benevolat.fr et nous le renvoyer impérativement avant le 31 mars à l'adresse suivante : Fondation du Bénévolat 1, rue Houdon à Paris dans le 18ème.

Les critères d'attribution dépendent, outre des mérites du bénévole, du nombre d'années au service du monde associatif (10 ans pour le bronze, 15 ans pour l'argent et 20 ans pour l'or).

BON À SAVOIR

Selon Association Mode d'Emploi, les actifs sont des bénévoles comme les autres

Un quart des actifs serait intéressé par des missions de bénévolat. C'est le cas des collaborateurs de nos entreprises partenaires, qui en plus de leurs activités professionnels, aident régulièrement des associations.

PRATIQUE

Il est désormais possible de déclarer en ligne toutes les modifications d'une association : liste des administrateurs, le titre, l'objet, le siège social, les statuts, les établissements, la situation patrimoniale, la composition d'une union ou d'une fédération, les coordonnées de gestion de votre association ou même sa dissolution (selon Lettrasso). Plus d'informations sur le site service-public.fr (télé service e-modification / e-dissolution).

***

Le guide du bénévolat 2014 est enfin disponible à l'adresse suivante :

http://j.mp/LeGuideBenevolat14

NOS PARTENAIRES

Le 20 février dernier a eu lieu le colloque « Protection juridique du dirigeant bénévole » organisé par le Comité départemental olympique et sportif du Rhône. Les problématiques abordées ont été la responsabilité civile personne physique, le contrat d'assurance des associations et leur protection financière. Parmi les intervenants, Groupama et la Fondation du Bénévolat étaient présents. Cette réunion a permis de souligner l'importance pour les bénévoles et les associations d'être assurés.

Voir la newsletter dans votre navigateur

Voir et imprimer la newsletter en PDF

Nos partenaires :

Cette newsletter est éditée par la Fondation du Bénévolat, reconnue d'utilité publique le 5 mai 1995.
Siège : 1, rue Houdon - 77018 Paris.
Pour contribuer à cette newsletter en nous informant d'un événement, d'une manifestation : newsletter@fondation-benevolat.fr

Désinscription de la liste de diffusion : Cliquez ici